

## Déclaration des personnes en situation de pauvreté

# Il y a urgence d'agir

Mesdames, messieurs les parlementaires,

Le temps passe.

Nous sommes en novembre 2006 : 3 ans et 8 mois après la mise en vigueur, en mars 2003, de la Loi visant à lutter contre la pauvreté et l'exclusion sociale. Cette Loi donne un maximum de dix ans, soit au plus jusqu'en 2013, pour atteindre la cible d'être parmi les nations industrialisées où il y a le moins de personnes pauvres. Le tiers du temps est donc écoulé.

Nous nous posons une question : le Québec s'est-il vraiment mis en route vers cette cible? Nous ne le pensons pas. Vu de l'Assemblée nationale, vous avez peut-être l'impression que beaucoup d'actions ont été posées, mais nous n'en ressentons pas vraiment les impacts.

Plusieurs groupes de personnes ont vu leur pouvoir d'achat diminuer : les personnes jugées aptes à l'emploi, les personnes au salaire minimum, les étudiantEs qui bénéficient de prêts et bourses et les personnes à revenu fixe. Leur pouvoir d'achat a diminué à cause des indexations partielles de l'aide sociale, de l'augmentation insuffisante du salaire minimum pour couvrir la hausse du coût de la vie, de la non-

indexation des prêts et bourses. Nous, personnes à bas revenus, sommes particulièrement affectées par les hausses de tarifs : l'électricité, le téléphone, l'accès aux loisirs publics, le transport.

Pour nous, il y a des choses urgentes à régler dans la redistribution de la richesse.

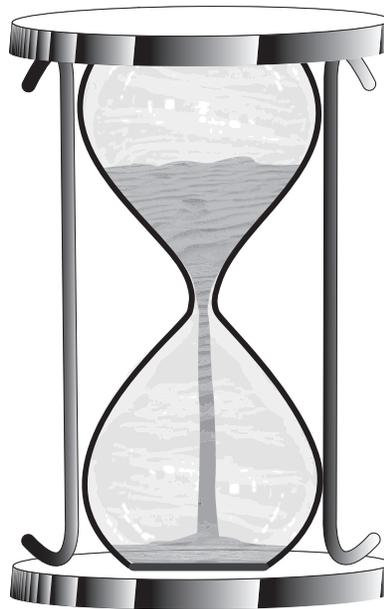
Il faut abolir les catégories : aptes / inaptés, personnes seules / familles, étudiants, personnes âgées, immigrantEs : « Y a pas deux sortes d'humains ».

Il faut assurer des conditions de travail adéquates pour touTEs, le respect des normes du travail, l'indexation et la hausse du salaire minimum, un traitement égal qu'on soit à temps plein ou partiel ou dans un autre statut de travail.

Il faut abolir les coupures injustes, par exemple la coupure d'une partie des pensions alimentaires quand on est à l'aide sociale ou à l'aide financière aux étudiantEs; la coupure des rentes de la Régie des rentes qu'on est obligéEs de retirer à 60 ans, la coupure des rentes

d'invalidité, la coupure pour partage de logement, par exemple avec notre mère – ce que vous appelez la solidarité familiale!!!

La demi-indexation à l'aide sociale, on ne la digère pas – en fait, elle nous affame... ou nous rend malades, c'est selon. Il faut indexer complètement, et le décider une fois pour toutes, pas nous obliger de le réclamer à chaque année.



**Collectif pour un Québec sans pauvreté**  
165 de Carillon, local 309, Québec, G1K 9E9.  
Téléphone : 418-525-0040. Télécopieur : 418-525-0740.  
Courriel : collectif@pauvrete.qc.ca  
[www.pauvrete.qc.ca](http://www.pauvrete.qc.ca)

Il y a des choses urgentes à régler dans la couverture des besoins essentiels.

Il faut avoir les moyens de s'offrir une alimentation saine avec des aliments de qualité et diversifiés à prix abordable; et il ne faut pas nourrir seulement les enfants, les adultes aussi!

Le transport en commun, il est trop cher... quand il y en a. Mais en région éloignée, ou quand il n'y a pas beaucoup de monde, il n'y a pas de transport. Comment aller faire notre épicerie quand c'est à trois, cinq kilomètres? Comment aller chercher du travail quand on n'a pas accès au transport? Comment aller au travail quand on en a trouvé un? Comment aller chez le médecin? Comment aller voir notre sœur ou des amis à l'autre bout de la ville et sortir de notre isolement? Comment aller voir notre agent d'aide sociale ou notre député...??? Avec la fermeture de la caisse, des épiceries de quartier, avec les regroupements des spécialités dans les hôpitaux, la concentration des services et des commerces, le transport devient un problème de chaque jour ou presque.

Il faut avoir accès à des logements de qualité qui respectent notre capacité de payer, pas plus du quart de nos revenus, ce qui passe par du logement social ou une allocation au logement. L'allocation actuelle de 80 \$ maximum n'a pas été indexée depuis... on ne se souvient même plus quand!

Il faut avoir la gratuité des médicaments prescrits, sans exception, pour toutes les personnes dont le revenu est de 12 000 \$ et moins. Quand on se paye seulement la moitié de ses médicaments, on reste... à moitié malade!

Vous savez, avec des revenus bas comme les nôtres, les besoins essentiels sont en compétition et il y a toujours des perdants. Un besoin réglé, dix de négligés. Autrement dit, on est obligés de choisir entre manger et se soigner, entre se loger et se transporter.

Vous dites que l'emploi est la meilleure façon de sor-

tir de la pauvreté. Faut-il intégrer le marché du travail pour espérer couvrir ses besoins essentiels? Ou faut-il plutôt couvrir les besoins essentiels pour permettre une meilleure intégration au marché de travail? Pour nous, c'est la deuxième option qui est nécessaire, mais le gouvernement nous impose la première.



Quand on est en situation de pauvreté, faut prendre sur sa fesse pour aller sur le marché du travail.

Ça ressemble pas mal à ce petit bout d'un conte où un personnage doit traverser une mer en étant suspendu à un «vieux-t-aigle». Tout le long du voyage, il doit nourrir l'aigle avec des quartiers de mou-

ton. Pendant ce voyage, s'il n'est pas assez nourri, l'aigle baisse dangereusement. La mer est pleine de requins et de crocodiles qui attendent attentivement de ne faire qu'une bouchée de vous. Quand il manque de provisions, l'aigle vient sur le bord de le lâcher. Le héros se coupe alors un morceau de fesse pour nourrir l'aigle.

Une fois c'était une personne qui voulait aller sur le marché du travail. Or pour ce faire elle doit traverser l'Océan des préjugés. Il est bien connu que sur cet océan, il n'y a pas de transport en commun. Ce qui est disponible, c'est Eagle Express, un aigle gigantesque qu'on doit nourrir de quartiers de mouton. Notre personne, une fois son loyer payé... son téléphone... etc., achète le plus de quartiers de mouton avec ce qui lui reste et s'embarque sur le vol 57. Arrivée à mi-chemin, les quartiers de mouton étant épuisés, elle doit nourrir sa monture de morceaux prélevés à même son postérieur. Libre à vous d'imaginer comment finit notre histoire. Arrivera-t-elle à destination? Si oui, dans quel état?

Et si elle y arrive, y a-t-il vraiment du travail pour tout le monde? Pour les gens qui ne supportent pas les rythmes et le stress des milieux de travail, les personnes qui ont des problèmes de santé mentale, les personnes analphabètes? Toutes sortes de personnes ont des compétences mais ne peuvent pas les mettre à profit sur le marché actuel du travail. En fait, c'est le

travail qui est handicapé, parce qu'il n'est pas adapté à la réalité des personnes. Et il faut reconnaître le travail non rémunéré fait par tant de personnes en situation de pauvreté, mais qui contribuent au bien-être de la société : dira-t-on encore qu'elles ne « travaillent » pas?

Pour nous, la loi 112 doit s'appliquer en totalité. Le gouvernement est le premier à devoir respecter les lois, surtout votées à l'unanimité; qu'en fait-il? Il y a si peu de chemin parcouru au tiers de la période prévue par la Loi, comment croire qu'on avance?

Ça prend un véritable leadership du gouvernement, de l'État, pour promouvoir la lutte à la pauvreté, au nom des droits, de l'égalité des êtres humains, de la véritable solidarité sociale.

On veut que tout notre monde sorte gagnant de cette opération, que touTEs aient vu leur situation améliorée. Avant 2013. 2013, c'est beaucoup trop loin. C'est maintenant qu'on vit la pauvreté. Pourquoi attendre à 2013? Agissez maintenant!

Pourquoi devons-nous encore cette année revenir avec l'ensemble des mesures urgentes et vous demander de vous mettre résolument en route? Les préjugés, encore les préjugés dans le regard des décideurs, des entreprises, de la population, etc. Rien n'a été fait sur l'un des buts que doit poursuivre la stratégie de lutte à la pauvreté, soit « promouvoir le respect et la protection de la dignité des personnes en situation de pauvreté et lutter contre les préjugés à leur égard ».

Au contraire, la décision de créer des programmes distincts dans la Loi sur l'aide aux personnes et aux familles et la décision d'indexer à moitié la prestation des personnes jugées sans contraintes sévères à l'emploi,

couvertes par le programme Aide sociale, alors que la prestation des personnes ayant des contraintes sévères à l'emploi, couvertes par le programme Solidarité sociale, est complètement indexée, viennent renforcer l'image des bons pauvres qu'il faut aider et des mauvais pauvres dont on diminue le revenu réel pour les inciter à l'emploi.

Le sable dans notre sablier ne coule presque pas parce que le goulot est bouché par la roche des préjugés. 2013 c'est demain et on a déjà trop perdu de temps. Il faut agir d'urgence sur la redistribution de la richesse et sur la couverture des besoins essentiels ainsi que sur la lutte aux préjugés.

**Pourquoi attendre à 2013?  
Agissez maintenant!**



#### Personnes en situation de pauvreté signataires

Audrey Arcand, Québec  
Micheline Bélisle, Québec  
Lise Boulanger, Sherbrooke  
Sophie Cloutier, Montréal  
Cindy Delarosbil, Paspébiac  
Ann Dunn, Gatineau  
Sophie Dupéré, Québec

Roma Francoeur, New-Carlisle  
Jonathan Lacasse, Québec  
Lise Lafrenière, Gatineau  
Gisèle Larochelle, Trois-Rivières  
Marie-Edith Letarte, Trois-Rivières  
Bert Luyts, Montréal  
Dolorès Martel, Chambly

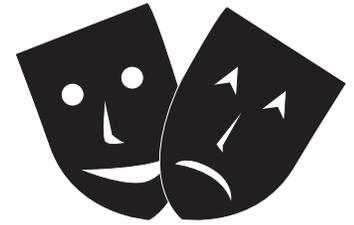
Danielle Roberge, Québec  
Marianne Robitaille, Québec  
Henriette Savard, Chambly  
David Tousignant, Québec  
Noëlla Vincent, Alma  
Louise Whitmore, St-Hubert

# Il y a urgence d'agir - l'exemple de la vie

En préparation de cette rencontre avec les parlementaires, les personnes en situation de pauvreté ont écrit cinq saynètes recréant des expériences de leur vie quotidienne.

Dans l'animation de la rencontre, le Collectif a proposé aux parlementaires présentEs d'interpréter le rôle des personnes qui vivent la pauvreté, ce qui a permis aux députéEs de changer de regard pour un bref instant.

L'impasse que vivent les personnes en situation de pauvreté dans ces histoires vient illustrer qu'il y a urgence d'agir.



## Quatre saynètes pour parler de la réalité de la pauvreté

### Prologue

#### Dialogue entre deux participantes en situation de pauvreté à la rencontre avec les parlementaires.

*Micheline* : Bonjour Gisèle.

*Gisèle* : Bonjour Micheline.

*Micheline* : Est-ce que ça va, toi?

*Gisèle* : Ben...ça pourrait peut-être aller mieux. Ça me stresse un peu le déjeuner avec les parlementaires.

*Micheline* : Comment ça?

*Gisèle* : Je me demande encore si ça va changer quelque chose. Est-ce qu'ils vont me prendre pour une pauvre qui chiale tout le

temps ou bien s'ils vont me voir comme une citoyenne qui se mobilise pour que ça change!

*Micheline* : C'est vrai Gisèle, ça fait quand même 5 ans qu'on vient ici à chaque année, et y a pas grand-chose qui a changé. Même que ça a empiré!

*Gisèle* : Micheline, je me décourage pas. J'suis une battante. J'baïsse pas facilement les bras. Si le gouvernement décroche, moi je décrocherai pas.

*Micheline* : Ben ça, Gisèle, j'achète ça. J'ai peut-être pas un gros pouvoir d'achat, mais j'achète ça.

### Première saynète

#### Dialogue entre une propriétaire et sa/son locataire.

*Propriétaire* : Tu me dois 3 mois de loyer et j'ai le papier d'expulsion pour le 1er avril.

*Locataire* : Est-ce que c'est un poisson d'avril?

*Propriétaire* : Pas du tout! Tu me dois 1725\$ + ton mois d'avril qui commence. Tu me paies tout de suite ou t'es dehors.

*Locataire* : Je peux vous donner 300\$ aujourd'hui mais je ne peux pas vous en donner plus. C'est tout ce que j'ai.

*Propriétaire* : Comment ça, tu ne peux pas me payer? Tu travailles! Et qu'est-ce que tu

fais de ton argent?

*Locataire* : Je suis malade depuis le début de l'année, j'ai coupé mes heures de travail à 20 heures semaine au salaire minimum, qui est de 7.75\$ de l'heure. Je gagne 620\$ brut par mois.

*Propriétaire* : Alors tu as de l'argent pour me payer!

*Locataire* : J'ai acheté des médicaments qui ne sont pas couverts par l'assurance. J'ai voulu acheter une passe d'autobus pour aller travailler, mais je travaille de nuit et il n'y a pas de transport en commun.

Je demande à mes collègues de me transporter parce que je n'ai pas les moyens d'acheter une voiture. Je fais tout pour pouvoir vous payer mais je n'ai même plus d'argent pour manger!

*Propriétaire* : T'achètes les spéciaux à l'épicerie ou tu te paies des restos avec mon argent?

*Locataire* : Je vais même à la banque alimentaire à pied parce que je n'ai pas d'argent pour prendre l'autobus et encore moins pour me faire une épicerie convenable.

*Propriétaire* : C'est ton problème, moi je veux mon argent! Tu dois respecter ton

bail, j'ai été assez patiente. J'ai besoin de mon argent.

*Locataire* : Vous avez raison, mais je ne sais plus quoi faire... Si je paie mon loyer, je ne peux plus me soigner, si je ne paie pas mes médicaments, je deviens encore plus malade, quoi que je fasse, je perds mon travail et en plus, j'ai faim!

*Propriétaire* : Va au CLSC, ils vont peut-être pouvoir te donner des ressources pour t'aider.

*Locataire* : Oui, je l'ai déjà fait, j'ai un rendez-vous avec une intervenante dans 3 mois!

## Deuxième saynète

**Contexte : Dans le cadre d'une tournée des députés lors du 4e anniversaire de l'adoption de la Loi visant à lutter contre la pauvreté et l'exclusion sociale (loi 112), un groupe d'assistés sociaux rencontre le député de leur comté.**

*Personne assistée sociale :*  
Bonjour! Je me présente, je m'appelle Gisèle, j'ai 64 ans et je suis prestataire d'aide sociale.

*Député :* Que puis-je faire pour vous?

*Personne assistée sociale :* Moi j'suis considérée comme une bonne pauvre, parce que j'suis contrainte sévère à l'emploi. J'ai tellement hâte dans 9 mois et demi...

*Député :* Mais pourquoi avez-vous si hâte?

*Personne assistée sociale :* Parce que je vais être à ma pension de vieillesse et j'aurai pu de préjugés à porter sur mon dos. En plus, j'avais avoir droit

à mes rentes que j'me fais couper présentement. Mais y faudrait que j' vous parle de ma petite voisine...

*Député :* Je n'ai pas beaucoup de temps mais qu'est-ce qu'elle a votre voisine?

*Personne assistée sociale :* Moi ma petite voisine Audrey, elle a des gros problèmes de santé et comme elle est dans la catégorie apte à l'emploi, même si elle n'est pas capable d'aller travailler, elle doit payer sa franchise de 16,66 \$ par mois pour des médicaments. Elle paye un loyer de 525 \$ par mois et son frigo vient de la lâcher. Comment vous pensez qu'a peut vivre avec 543 \$ par mois?

*Député :* Bien oui mais il y a des services! Il y a des organismes communautaires, des banques alimentaires... Sans compter que j'ai récemment utilisé mon budget discrétionnaire au profit des pauvres.

*Personne assistée sociale :* C'est bien beau ce que vous dites, mais est-ce que ça va la sortir de la pauvreté, est-ce que ça va lui donner une dignité?

*Député :* Avec les nouveaux règlements qui vont entrer en vigueur, nous croyons que nous pourrions remédier à bien des situations d'injustice.

*Personne assistée sociale :* Mais au contraire! Vous savez autant que nous que la nouvelle loi ne règle en rien la pauvreté! Si vous vouliez vraiment régler le problème, vous auriez l'argent pour le régler. Vous vous fichez

pas mal des personnes, c'est toujours le profit avant tout! Y'en a de la richesse mais vous allez pas la chercher où elle est!

*Député :* Qu'est-ce que vous voulez dire quand vous dites qu'on ne sait pas où aller la chercher?

*Personne assistée sociale :* Ben, tous ces entrepreneurs, ces banquiers, tous ces riches qui se trouvent des portes de sortie pour pas payer d'impôt, toutes ces entreprises auxquelles vous avez accordé des baisses d'impôt en 2005-2006... Tout cet argent perdu pourrait servir pour le 5e le plus pauvre, au lieu de l'appauvrir comme vous l'avez fait en prenant le budget alloué à la pleine indexation des prestations pour financer les programmes de la loi 57.

## Troisième saynète

**Le député visite son comté un lundi matin et il rencontre un couple qui a deux enfants.**

*Père :* Bonjour M. le député. On est venu aujourd'hui vous parler d'un problème qu'on vit. Nous avons un problème de logement.

*Député :* Quel est votre problème?

*Père :* On habite avec nos deux enfants dans un logement insalubre. Un de nos enfants est asthmatique et a développé des problèmes respiratoires depuis qu'on habite là. En parlant avec notre médecin on réalise que le VRAI problème est notre appartement, qui est de 800\$

mais qui comprend malheureusement des champignons.

*Député :* En avez-vous parlé à votre propriétaire ?

*Mère :* Oui, ça fait longtemps qu'on lui en parle mais il ne fait rien. Il nous promet des réparations qui ne viennent pas. Il y a 6 mois, nous sommes allés à la Régie du logement, pis ça à rien changé.

*Député :* Pourquoi vous ne trouvez pas un autre logement ?

*Père :* On voudrait bien changer d'appartement mais c'est difficile d'en trouver un de qualité à un prix raisonnable dans le coin. On essaie ! La semaine passée, nous avons trouvé un logement dans les annonces. Quand j'ai appelé, il était libre. Quand je suis arrivé, il était loué.

*Mère :* Un des locataires m'a dit que c'était parce qu'on était d'origine africaine et que le propriétaire avait peur que des locataires partent si on arrivait. Avec nos deux jeunes enfants on n'entre pas dans le « bon moule » des locataires idéaux.

*Député :* Il y en a plein de logements qui ne coûtent pas trop chers dans le comté.

*Père :* Regardez ma liste. Je n'ai vu aucun 5 1/2 à moins de 800\$ (chauffé et éclairé). Je vous mets au défi d'en trouver un.

*Député :* Oui...bon.... Ben.... Je vais essayer de faire quelque chose pour vous. Mais j'y pense, il y a des logements sociaux dans le comté.

*Père :* Oui en effet ... On est d'ailleurs sur la liste d'attente depuis déjà 4 ans.

(suite en page 6)

(fin de la Troisième saynète)

**Mère :** À part ça, notre enfant est malade et on ne peut pas payer les médicaments, à moins qu'on coupe dans notre budget d'alimentation. Pourtant, manger c'est important pour la réussite scolaire.

**Député :** Mais non je comprends bien l'importance mais je ne comprends pas pourquoi vous n'avez pas assez d'argent pour ça... Comment faites-vous votre budget ? Qu'est-ce que vous faites dans la vie ?

**Mère :** Moi je suis payée sous le salaire minimum...

**Député :** Comment ça se fait ? Ça se peut pas!

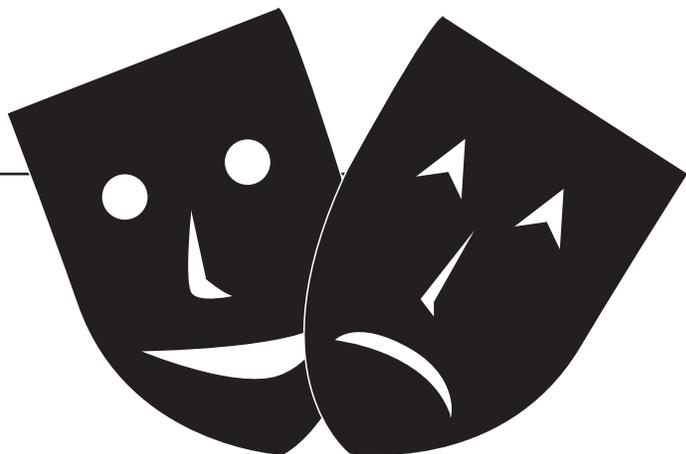
**Mère :** Je suis serveuse dans un fast food et donc je gagne 6,50 \$ de l'heure, sans avantages sociaux. Pis en plus je suis honnête, je déclare mes pourboires. Ce qui n'est pas beaucoup. Mon mari qui travaillait dans une scierie vient de perdre son emploi à cause que l'usine a fermé.

Ce qui est évidemment relié aux décisions du gouvernement. Donc, notre revenu n'est pas assez élevé pour s'occuper de notre famille une fois qu'on a payé notre logement.

**Père :** Pour rejoindre les deux bouts, on a voulu aller à la banque alimentaire et on nous a refusé étant donné

qu'on n'est pas sur l'aide sociale. Notre revenu est jugé trop élevé pour la banque alimentaire mais il est trop bas pour que nous puissions bien manger.

**Député :** Inquiétez-vous pas, notre gouvernement prévoit des programmes pour les familles dans votre situation. Ayez confiance!!!



## Quatrième saynète

### Rencontre entre un jeune de 19 ans et une agente du Centre Local d'Emploi

**Simon :** Bonjour, mon nom est Simon, j'ai un rendez-vous à 9h avec Martine.

c'est quoi votre numéro de dossier?

**Agente :** C'est elle qui s'occupe de votre dossier d'habitude, mais elle est en formation aujourd'hui. Elle vous a pas rejoint pour changer votre rendez-vous?

**Simon :** Numéro de dossier 112-57.

**Agente :** Ben là je regarde votre dossier pis j'vois rien de spécial... c'est quoi qui est si urgent que ça?

**Simon :** Ben j'ai pas le téléphone pour le moment.

**Simon :** Ça fait cinq semaines que j'ai aucun revenu, pis ça fait deux semaines que j'ai commencé l'école.

**Agente :** Bon ben là monsieur il va falloir que vous rappeliez votre agente pour prendre un autre rendez-vous, j'peux pas vraiment vous aider.

**Agente :** Ben là j'comprends pas, vous voulez en venir où avec ça?

**Simon :** Comme j viens de vous le dire, j'ai pas le téléphone. En plus, j'ai été obligé d'emprunter de l'argent pour me rendre jusqu'ici pis je suis vraiment mal pris. Je repars pas d'ici sans avoir des réponses.

**Simon :** Bon ben j'vais vous expliquer mon cas. Moi j'travaillais au centre d'appel à Caplan qui a fermé il y a quelques mois. J'ai essayé de me trouver une autre job mais c'est pas évident ici en Gaspésie, tout est en train de fermer. Chu monté à Montréal pis c'est pas mieux, j'me suis rendu compte que la plupart des employeurs

demandaient un secondaire 5 pis je l'ai pas. Ça fait que j'ai décidé de revenir en Gaspésie pour finir mon secondaire parce que les appartements à Montréal étaient trop chers pis en plus y'avait une liste d'attente trop longue pour aller aux adultes.

**Agente :** Ben là... Qu'est-ce que je peux faire pour vous???

**Simon :** Ben là mon chômage est fini depuis cinq semaines, pis là j'ai pu rien. J'ai fait une demande pour prolonger mon chômage avec un programme de retour aux études pis Martine, mon agente, me disait que j'avais été accepté, mais l'argent rentre pas. L'école est commencée depuis deux semaines, il faut que je me déplace, pas de transport en commun... pas d'argent pour mes effets scolaires... Vous

voyez ben que chu mal pris! Pis je suis rendu que je vais dans les banques alimentaires.

**Agente :** Comptez-vous chanceux, au moins vous êtes correct côté nourriture.

**Jean :** Êtes-vous déjà allée dans une banque alimentaire vous? Ben c'est pas valorisant ben ben d'avoir toujours l'impression de quêter. Chu obligé de quêter pour tout! Je suis jeune, j'essaie de m'en sortir, mais là il faut que je mange. J'ai été accepté pour la prolongation de mon chômage, comment de temps ça va prendre encore?

**Agente :** Ben là monsieur les délais d'attente c'est hors de notre contrôle. Nous autres on suit les procédures. Moi j'peux pas faire mieux, c'est pas moi qui fais les programmes, c'est le Ministère.